


**COLLÈGE DE
BOIS-DE-BOULOGNE**
Procès-verbal de la 394^e assemblée régulière du conseil d'administration du Collège de Bois-de-Boulogne, tenue le mercredi 18 février 2026, à 17 h 35, en mode visioconférence

1. Ouverture de l'assemblée, constatation du quorum, mot de bienvenue aux nouveaux membres : membre issue du personnel professionnel.

Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum par le président d'assemblée à 17 h 35. Le président souhaite la bienvenue à Mme Anne-Frédérique Champoux, membre issue du personnel professionnel du Collège. Il souhaite également la bienvenue aux nouveaux directeurs, MM. Renaud Bellemare et Hugo Laflamme.

Membres présents :	Mmes	Nisrin Al Yahya Véronique Bois Pascale Sirard, DG Silvia Sivec Rukmini Canape-Brunet Chantal Provost, dir. DÉ Joëlle Lachapelle Elianne Rochefort Anne-Frédérique Champoux
	MM.	Houssam Alaouie Dhafer Ben-Khedher Sylvain Larocque, président Stéphane Lévesque Gabriel Paradis Brahim Kriaa
Membres absentes :	Mme	Gabrielle Lamothe Zineb Bourijla
Invités :	Mmes	Christianne Kaddis, dir. DRH Amélie Guay, dir. adj. DVÉRÉ Claudine Lévesque, dir. adj. DÉ Eliane Araj, dir. adj. DSA
	MM.	Guillaume D'Amours, dir. DVÉRÉ Laurent Bédard, dir. DRITN Hugo Laflamme, dir. DFCSAE
Observateurs :	Mme	Johanne Vincent, adjointe DG
	M.	Mikaël Roy-Thouin, enseignant
Secrétaire générale :	M ^e	Anaïk Le Goff

2. Adoption de l'ordre du jour courant et de l'ordre du jour de consentement
 1. Ouverture de l'assemblée, constatation du quorum
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption des résolutions en bloc de l'ordre du jour de consentement
 - 3.1 Procès-verbal de la 392^e assemblée régulière du conseil du 12 novembre 2025 – *Adoption*

- 3.2 Affaires découlant du procès-verbal de la 392^e assemblée régulière du 12 novembre 2025
- 3.3 Procès-verbal de la 393^e assemblée extraordinaire du conseil du 16 décembre 2025 – *Adoption*
- 3.4 Affaires découlant du procès-verbal de la 393^e assemblée extraordinaire du conseil du 16 décembre 2025
- 3.5 Dépôt du procès-verbal de la 492^e réunion régulière du comité exécutif du 3 novembre 2025
- 3.6 Dépôt du procès-verbal de la 493^e réunion extraordinaire du comité exécutif du 19 novembre 2025
- 3.7 Dépôt du procès-verbal de scrutin – désignation au conseil d'administration d'un membre du personnel professionnel
- 3.8 Dépôt du compte-rendu de la rencontre du comité de gouvernance et d'éthique du 1^{er} décembre 2025
- 3.9 Modifications au *Règlement n°18 sur les droits afférents aux services d'enseignement collégial* (DOC.,CA,394^e,2026,2645) – *Adoption*
- 3.10 Modifications au *Règlement n°19 sur les droits de toute nature* (DOC.,CA,394^e,2026,2646) – *Adoption*
- 3.11 Sanctions d'études DEC (DOC.,CA,394^e,2026,2647) – *Adoption*
- 3.12 Sanctions d'études AEC (DOC.,CA,394^e,2026,2648) – *Adoption*
- 4. Point de décision avec invités
 - 4.1 Rapport Nominations
 - 4.1.1 Nomination à la présidence du conseil d'administration pour l'année 2026 – *Adoption*
 - 4.1.2 Nomination à la vice-présidence du conseil d'administration pour l'année 2026 – *Adoption*
 - 4.1.3 Nomination des membres du comité exécutif pour l'année 2026 – *Adoption*
 - 4.2 *Politique visant à soutenir les personnes étudiantes engagées* (DOC.,CA,394^e,2026,2649) – *Adoption*
 - 4.3 Énoncé institutionnel sur la valorisation de la diversité (DOC.,CA,394^e,2026,2650) – *Adoption*
 - 4.4 Révision du programme d'études menant au DEC *Histoire et civilisation* (700.B0) (DOC.,CA,394^e,2026,2651) – *Adoption*
 - 4.5 Octroi de contrat à l'auditeur externe – *Adoption*
- 5. Points d'information
 - 5.1 État de situation sur la sécurité de l'information (DOC.,CA,394^e,2026,2652)
 - 5.2 Échéancier des travaux des murs-rideaux du pavillon Ignace-Bourget et déménagements reliés à ce projet
 - 5.3 Plan stratégique 2021-2026 : État d'avancement (DOC.,CA,394^e,2026,2653)
 - 5.4 Bilan mi-parcours des priorités institutionnelles 2025-2026 (DOC.,CA,394^e,2026,2654)
 - 5.5 Rapport de la présidence du conseil
 - 5.6 Rapport de la direction générale
 - 5.7 Rapport de la direction des études

- 5.8 Rapport de la direction de la formation continue et des services aux entreprises
- 6. Séance de huis clos – discussion des membres du conseil sans la présence des hors-cadre et des gestionnaires
- 7. Clôture

Sur proposition de Pascale Sirard, appuyée par Houssam Alaouie, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Adoption des résolutions en bloc de l'ordre du jour de consentement

Sur proposition de Sylvain Larocque, appuyée par Pascale Sirard, il est résolu à l'unanimité d'adopter les résolutions prévues à l'ordre du jour de consentement.

- 3.1 Procès-verbal de la 392^e assemblée régulière du conseil du 12 novembre 2025 – *Adoption*

Aucun commentaire de la part des membres.

- 3.2 Affaires découlant du procès-verbal de la 392^e assemblée régulière du conseil du 12 novembre 2025

Aucun commentaire de la part des membres.

- 3.3 Procès-verbal de la 393^e assemblée extraordinaire du conseil du 16 décembre 2025 – *Adoption*

Aucun commentaire de la part des membres.

- 3.4 Affaires découlant du procès-verbal de la 393^e assemblée extraordinaire du conseil du 16 décembre 2025

Aucun commentaire de la part des membres

- 3.5 Dépôt du procès-verbal de la 492^e réunion régulière du comité exécutif du 3 novembre 2025

Aucun commentaire de la part des membres.

- 3.6 Dépôt du procès-verbal de la 493^e réunion extraordinaire du comité exécutif du 19 novembre 2025

Aucun commentaire de la part des membres.

- 3.7 Dépôt du procès-verbal de scrutin – désignation au conseil d'administration d'un membre du personnel professionnel

Aucun commentaire de la part des membres.

3.8 Dépôt du compte-rendu de la rencontre du comité de gouvernance et d'éthique du 1^{er} décembre 2025

Aucun commentaire de la part des membres.

3.9 Modifications au *Règlement n°18 sur les droits afférents aux services d'enseignement collégial* (DOC.,CA,394^e,2026,2645) – *Adoption*

Aucun commentaire de la part des membres.

Résolution n° 3774

Modifications au *Règlement n°18 sur les droits afférents aux services d'enseignement collégial*

Attendu que le *Règlement n°18 sur les droits afférents aux services d'enseignement collégial* précise les droits pour des activités et services offerts à la population étudiante;

Attendu la réévaluation des modalités de remboursement des droits afférents universels liés aux frais encourus par le Collège en lien avec les services couverts par ces droits;

Attendu l'avis favorable de la Régie des études;

Attendu l'avis favorable de la Commission des études;

Attendu l'avis favorable de la Régie de direction;

Sur proposition de Sylvain Larocque, appuyée par Pascale Sirard, il est résolu à l'unanimité,

d'adopter le *Règlement n°18 sur les droits afférents aux services d'enseignement collégial* modifié, tel qu'il paraît au document DOC.,CA,394^e,2026,2645.

ADOPTÉE
CA,394^e,2026-02-18

3.10 Modifications au *Règlement n°19 sur les droits de toute nature* (DOC.,CA,394^e,2026,2646) – *Adoption*

Aucun commentaire de la part des membres.

Résolution n° 3775 Modifications au *Règlement n°19 sur les droits de toute nature*

Attendu que le *Règlement n°19 sur les droits de toute nature* précise les droits pour certains services offerts à la population étudiante;

Attendu que le Collège agit à titre d'agent perceuteur pour les frais d'adhésion à un régime d'assurance collectif maladie et hospitalisation obligatoire pour les étudiants étrangers ainsi que pour l'adhésion à un régime collectif de soins de santé et dentaires de l'AGEBdeB;

Attendu qu' il y a lieu de retirer ces frais du Règlement puisque le conseil d'administration n'a aucun pouvoir sur les montants des frais à percevoir;

Attendu l'avis favorable de la Régie des études ;

Attendu l'avis favorable de la Commission des études ;

Attendu l'avis favorable de la Régie de direction ;

Sur proposition de Sylvain Larocque, appuyée par Pascale Sirard, il est résolu à l'unanimité,

d'adopter le *Règlement n°19 sur les droits de toute nature* modifié, tel qu'il paraît au document DOC.,CA,394^e,2026,2646.

ADOPTÉE
CA,394^e,2026-02-18

3.11 Sanctions d'études DEC (DOC.,CA,394^e,2026,2647) – *Adoption*

Aucun commentaire de la part des membres.

Résolution n° 3776

**Sanctions d'études :
Diplômes d'études collégiales (DEC)**

Attendu qu' en vertu de l'article 32 du *Règlement sur le régime des études collégiales*, la Ministre décerne le diplôme d'études collégiales (DEC) à l'étudiante ou l'étudiant qui, selon la recommandation du collège qu'il fréquente, se trouve dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- 1) elle ou il a atteint l'ensemble des objectifs et des standards du programme d'études auquel elle ou il est admis, a réussi l'épreuve synthèse propre à ce programme et a réussi les épreuves uniformes imposées, le cas échéant, par le ministère;
- 2) elle ou il a atteint l'ensemble des objectifs et des standards des éléments des composantes de formation générale, a accumulé au moins 28 unités de formation spécifique et a réussi les épreuves uniformes imposées, le cas échéant, par le ministère;

Attendu que les personnes dont le nom paraît sur la liste en annexe ont respecté toutes les exigences liées à l'obtention du diplôme du programme dans lequel elles ont été admises;

Attendu que le registraire atteste de la conformité de la liste en annexe;

Sur proposition de Sylvain Larocque, appuyée par Pascale Sirard, il est résolu à l'unanimité,

de recommander à la Ministre l'octroi du diplôme d'études collégiales aux personnes dont le nom paraît à la liste, telle qu'elle paraît au document DOC.CA,394^e,2026,2647.

ADOPTÉE
CA,394^e,2026-02-18

3.12 Sanctions d'études AEC (DOC.,CA,394^e,2026,2648) – *Adoption*

Aucun commentaire de la part des membres.

Résolution n° 3777**Sanctions d'études :
Diplômes d'études collégiales (AEC)**

- Attendu qu' en vertu de l'article 16 du *Règlement sur le régime des études collégiales*, un collège peut, s'il est autorisé à mettre en œuvre un programme conduisant au diplôme d'études collégiales, établir et mettre en œuvre un programme d'établissement conduisant à une attestation d'études collégiales dans tout domaine de formation spécifique à un programme d'études techniques conduisant au diplôme d'études collégiales. De plus, il peut, avec l'autorisation de la Ministre et aux conditions que celle-ci détermine, établir et mettre en œuvre un programme d'établissement conduisant à une attestation d'études collégiales dans tout autre domaine de formation technique;
- Attendu que le Collège détermine les objectifs et standards de chacun des éléments de formation ainsi que les activités d'apprentissage visant l'atteinte de ces objectifs;
- Attendu qu' en vertu de l'article 33 du *Règlement sur le régime des études collégiales*, un collège peut décerner, aux conditions qu'il détermine, une attestation d'études collégiales à l'étudiante ou l'étudiant qui a atteint les objectifs du programme d'établissement auquel elle ou il est admis;
- Attendu que les personnes dont le nom paraît sur la liste en annexe ont respecté toutes les exigences liées à l'obtention du diplôme du programme dans lequel elles ont été admises;
- Attendu que le registraire atteste de la conformité de la liste en annexe;

Sur proposition de Sylvain Larocque, appuyée par Pascale Sirard, il est résolu à l'unanimité,

d'émettre une attestation d'études collégiales aux personnes dont le nom paraît à la liste, telle qu'elle paraît au document DOC.,CA,394^e,2026,2648.

4. Point de décision avec invités

4.1 Nominations

4.1.1 Nomination à la présidence du conseil d'administration pour l'année 2026 – *Adoption*

Me Anaïk Le Goff agit comme présidente d'élection. Elle passe en revue les règles d'éligibilité et la durée des mandats.

Résolution n° 3778

Nomination à la présidence du conseil d'administration pour l'année 2026

Attendu que selon la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* et le *Règlement n°1 sur l'administration générale du Collège de Bois-de-Boulogne*, les membres du conseil procèdent à la nomination de la présidence lors de la première assemblée de chaque année, parmi les membres du conseil qui ne font ni partie du personnel du Collège, ni de la population étudiante;

Sur proposition de Rukmini Canape-Brunet, appuyée par Houssam Alaouie, il est résolu à l'unanimité,

**de nommer Sylvain Larocque, à la présidence du conseil
d'administration pour l'année 2026.**

ADOPTÉE
CA,394^e,2026-02-18

4.1.2 Nomination à la vice-présidence du conseil d'administration pour l'année 2026 – *Adoption*

Résolution n° 3779

Nomination à la vice-présidence du conseil d'administration pour l'année 2026

Attendu que selon la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* et le *Règlement n°1 sur l'administration générale du Collège de Bois-de-Boulogne*, les membres du conseil procèdent à la nomination de la vice-présidence lors de la première assemblée de chaque année, parmi les membres du conseil qui ne font pas

partie du personnel du Collège ni de la population étudiante;

Sur proposition de Brahim Kriaa, appuyée par Nisrin Al Yahya, il est résolu à l'unanimité,

de nommer Houssam Alaouie, à la vice-présidence du conseil d'administration pour l'année 2026.

ADOPTÉE
CA,394^e,2026-02-18

4.1.3 Recommandation Nomination des membres du comité exécutif pour l'année 2026 – *Adoption*

Résolution n° 3780 Nomination des membres du comité exécutif pour l'année 2026

Attendu que le comité exécutif se compose, conformément au *Règlement n°1 sur l'administration générale du Collège*, de la direction générale qui le préside, de la présidence et de la vice-présidence du conseil d'administration, de la direction des études, et de deux autres membres du conseil choisis parmi les membres nommés ou élus en vertu des paragraphes a), b), c) et d) de l'article 8 de la Loi, qui doivent être nommés par résolution lors de la première assemblée de chaque année;

Sur proposition de Houssam Alaouie, appuyée par Sylvain Larocque, il est résolu à l'unanimité,

de nommer Rukmini Canape-Brunet, à titre de membre du comité exécutif pour l'année 2026.

de nommer Nisrin Al Yahya, à titre de membre du comité exécutif pour l'année 2026.

ADOPTÉE
CA,394^e,2026-02-18

4.2 *Politique visant à soutenir les personnes étudiantes engagées*
(DOC.,CA,394^e,2026,2649) – *Adoption*

M. Guillaume D'Amours, directeur de la vie étudiante et de la réussite éducative, présente la nouvelle *Politique visant à soutenir les personnes étudiantes engagées*. Il rappelle que celle-ci était une priorité institutionnelle en 2023-2024.

Résolution n° 3781

Politique visant à soutenir les personnes étudiantes engagées

Attendu que	l'engagement se trouve au cœur du projet éducatif du Collège;
Attendu	la volonté du Collège d'offrir un environnement éducatif propice au développement du plein potentiel des personnes étudiantes;
Attendu	la nécessité de baliser les moyens que le Collège privilégie pour soutenir et valoriser les personnes étudiantes engagées;
Attendu	le report de la priorité institutionnelle 2023-2024 : <i>Adoption d'une politique sur l'engagement étudiant</i> ;
Attendu	l'avis favorable de la Régie de direction;
Attendu	l'avis favorable de la Commission des études, en date du 11 décembre 2025;

Sur proposition de Sylvain Larocque, appuyée par Brahim Kriaa, il est résolu à l'unanimité,

d'adopter la *Politique visant à soutenir les personnes étudiantes engagées*, telle qu'elle paraît au document DOC.,CA,394^e,2026,2649.

ADOPTÉE
CA,394^e,2026-02-18

4.3 *Énoncé institutionnel sur la valorisation de la diversité*
(DOC.,CA,394^e,2026,2650) – *Adoption*

M. Guillaume D'Amours, directeur de la vie étudiante et de la réussite éducative, présente l'*Énoncé institutionnel sur la valorisation de la diversité*, découlant d'une priorité institutionnelle de 2024-2025. Il explique qu'une politique suivra cet énoncé.

Résolution n° 3782**Énoncé institutionnel sur la valorisation de la diversité**

Attendu que	l'inclusion se trouve au cœur du projet éducatif du Collège;
Attendu	la volonté du Collège d'offrir un environnement éducatif propice au développement du plein potentiel des personnes étudiantes;
Attendu	la volonté du Collège d'identifier les valeurs qui orientent sa position, ainsi que les engagements qui en découlent, pour soutenir un vivre-ensemble fondé sur les normes, les lois et la mission éducative qui nous gouvernent;
Attendu	le report de la priorité institutionnelle 2024-2025 : <i>Élaboration d'une politique visant la reconnaissance et la valorisation de la diversité et le soutien aux étudiantes et aux étudiants à besoins particuliers</i> ;
Attendu	l'avis favorable de la Régie de direction;
Attendu	l'avis favorable de la Commission des études, en date du 22 janvier 2026;

Sur proposition de Gabriel Paradis, appuyée par Houssam Alaouie, il est résolu à l'unanimité,

d'adopter l'Énoncé institutionnel sur la valorisation de la diversité, tel qu'il paraît au document DOC.,CA,394^e,2026,2650;

d'abroger la Déclaration d'intention en matière interculturelle adoptée par le conseil d'administration le 24 septembre 1991.

ADOPTÉE
CA,394^e,2026-02-18

4.4 Révision du programme d'études menant au DEC *Histoire et civilisation* (700.B0) (DOC.,CA,394^e,2026,2651) – *Adoption*

Mme Claudine Lévesque, directrice adjointe aux études, présente la révision du programme d'études menant au DEC *Histoire et civilisation* qui touche à divers domaines et ouvre toutes les mêmes portes que le programme de Sciences humaines.

Les membres posent des questions sur le programme, notamment sur la façon de le promouvoir. C'est le dernier programme préuniversitaire à être révisé, les autres l'ayant été dans la dernière année.

Résolution n° 3783 **Révision du programme d'études menant au DEC - Histoire et civilisation (700.B0)**

- Attendu que les travaux de révision du programme d'études Histoire et civilisation (700.B0) ont été menés dans le cadre prescrit par la *Politique institutionnelle de gestion des programmes d'études* du Collège;
- Attendu qu' ils s'inscrivent à la suite du bilan d'implantation du programme déposé à la Commission des études qui a mené à une recommandation de révision;
- Attendu que les travaux d'élaboration du programme d'études révisé ont débuté à l'automne 2025 et que des consultations ont permis de recueillir un portrait juste des défis du programme actuel et des besoins à combler par le programme révisé;
- Attendu que le programme d'études Histoire et civilisation comporte une finalité, des buts généraux et des compétences énoncées sous la forme d'objectifs et de standards conformes aux prescriptions ministérielles;
- Attendu que le programme ministériel précise également les conditions d'admission, le nombre d'unités, le nombre de périodes d'enseignement ainsi que les disciplines d'attribution des cours de la formation spécifique, et que les grilles de cours proposées répondent aux exigences ministérielles;
- Attendu l'avis favorable de la Commission des études du 22 janvier 2026;

Sur proposition de Rukmini Canape-Brunet, appuyée par Véronique Bois, il est résolu à l'unanimité,

d'adopter le programme menant au DEC Histoire et civilisation (700.B0) révisé, tel qu'il paraît au document DOC.,CA,394^e,2026,2651.

4.5 Octroi de contrat à l'auditeur externe – *Adoption*

Mme Eliane Araj, directrice adjointe à la direction des affaires administratives, responsable des ressources financières, indique que la firme Malette a déposé la plus basse soumission conforme en réponse à un appel d'offres public. C'est cette même firme qui a effectué l'audit dans la dernière année.

Résolution n° 3784**Octroi de contrat à l'auditeur externe**

Attendu que conformément à l'article 26.3 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, le Collège nomme, pour chaque exercice financier, un auditeur externe parmi les membres de l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA) mentionné au *Code des professions*;

Attendu la *Charte du comité d'audit et de finances* et la *Politique sur l'audit externe*, qui prévoient notamment que le comité d'audit et de finances recommande au conseil la nomination ou le renouvellement de l'auditeur externe;

Attendu que le Collège a procédé à un appel d'offres public selon le prix le plus bas;

Attendu que la Direction des services administratifs a vérifié la conformité de deux soumissions reçues et transmis les résultats de l'appel d'offres au comité d'audit et de finances;

Attendu la recommandation du comité d'audit en date du 10 février 2026;

Sur proposition de Stéphane Lévesque, appuyée par Joëlle Lachapelle, il est résolu à l'unanimité,

de nommer MALLETTE SENCRL à titre d'auditeur externe pour un mandat de trois (3) ans pour les exercices financiers 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028, renouvelable annuellement pour deux (2) exercices financiers additionnels, au montant total de 335 900 \$ excluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

CA,394^e,2026-02-18

5. Points de discussion

5.1 État de situation sur la sécurité de l'information (DOC.,CA,394^e,2026,2652)

M. Laurent Bédard, directeur des ressources informationnelles et des technologies numériques (DRITN), informe le conseil sur les moyens pris par le Collège pour assurer la sécurité de l'information et répondre à ses obligations légales. Il souligne l'importance de la collaboration entre le conseil et la DRITN pour répondre aux objectifs. Il regroupe les mesures à mettre en place, qui sont toutes au moins débutées, sous trois grands axes : les moyens de gouvernance, les moyens technologiques, et la formation et la sensibilisation des membres de la communauté. M. Bédard indique qu'une reddition de compte sur les mesures minimales exigées est effectuée auprès du ministère de la Cybersécurité et du Numérique deux fois par année. Par ailleurs, il rappelle que le Collège ne peut détenir d'assurance pour ce risque mais que les cégeps se sont regroupés avec Collecto pour se doter d'une convention d'assistance mutuelle cyber-risques. Des rencontres mensuelles sont aussi effectuées entre la DRITN et le COCD (Centre opérationnel de cyberdéfense), dont les services découlent du Centre gouvernemental de cyberdéfense.

Les membres posent des questions, notamment sur la Loi 25, les moyens de rejoindre les étudiantes et les étudiants pour diminuer les risques de sécurité et la protection des différentes plateformes et systèmes informatiques du Collège.

5.2 Échéancier des travaux des murs-rideaux du pavillon Ignace-Bourget et déménagements reliés à ce projet

Mme Hélène Gingras informe les membres qu'un nouveau chantier démarrera au début du mois de mars 2026, que les préparations et déménagements sont en cours et qu'un échéancier devrait être fourni par l'entrepreneur prochainement. Celui-ci pourra être présenté lors de la prochaine assemblée du conseil.

5.3 Plan stratégique 2021-2026 : État d'avancement (DOC.,CA,394^e,2026,2653)

Mme Christianne Kaddis, directrice des ressources humaines et responsable du développement institutionnel, rappelle que le Collège arrive à la dernière année de son plan stratégique 2021-2026. Elle souligne que les résultats témoignent d'un engagement collectif remarquable, d'une grande capacité d'adaptation, d'autant plus qu'ils ont été réalisés dans un contexte de pandémie, de gel de recrutement, de compressions budgétaires et de plusieurs autres impondérables.

Mme Kaddis fournit quelques chiffres pour appuyer son constat : sur les 38 objectifs inscrits au plan stratégique, 16 sont atteints à 100 %, et 13 autres le sont à plus de 90 %. Globalement, le plan affiche un taux de réalisation de 76 %. Huit objectifs se situent actuellement au-delà de 75 % de réalisation, et un seul objectif se situe à 63 %.

Ces résultats traduisent un niveau d'avancement très satisfaisant, mais aussi une dynamique organisationnelle solide. Elle indique que le Collège devrait être en mesure de réaliser presque la totalité des objectifs fixés.

5.4 Bilan mi-parcours des priorités institutionnelles 2025-2026 (DOC.,CA,394^e,2026,2654)

Ce point a été présenté en même temps que le point 5.3.

5.5 Rapport de la présidence du conseil

M. Sylvain Larocque, président du conseil, remercie la directrice générale pour son travail et le recrutement effectué pour combler les nombreux postes de l'équipe de direction qui étaient à pourvoir. Mme Sirard remercie toute l'équipe qui a participé avec elle à ce recrutement.

5.6 Rapport de la direction générale

Remise de bourses de persévérance à l'Agora numérique

Mme Pascale Sirard, directrice générale, indique avoir assisté, avec M. Hugo Laflamme, à une cérémonie de remise de bourses de persévérance à la première cohorte d'étudiantes et d'étudiants dans le programme de Spécialiste en solutions infonuagiques en partenariat avec Amazon Web services. Elle souligne l'importance de ce tout nouveau programme dans un secteur où les avancées technologiques sont rapides et les compétences très recherchées.

Plan stratégique 2026-2029

Mme Sirard revient ensuite sur la journée institutionnelle du 15 janvier dernier, à laquelle plus de 200 personnes ont participé. Une présentation d'une première version du plan stratégique a été faite, précédée d'une conférence sur le thème de la résilience, animée par une ancienne étudiante du Collège et qui réunissait le chroniqueur et entrepreneur M. Fabrice Vil et Mme Racky Diack, directrice adjointe aux communications. Le tout a été suivi d'une seconde conférence sur la génération alpha (celle qui arrivera au Collège l'an prochain).

Une consultation en ligne sur la première version du prochain plan stratégique a eu lieu auprès des étudiantes et étudiants et de la communauté. Elle a révélé un fort niveau d'adhésion à la vision et aux treize objectifs stratégiques proposés et un questionnement quant à la durée de trois ans du plan. Des travaux sont encore en cours afin de préciser les cibles et les indicateurs de même que les textes liminaires.

Les consultations se poursuivent auprès du comité de la réussite, du COSMOS, et de la CÉ).

Mme Christianne Kaddis, qui a maintenant la charge du développement institutionnel, coordonne ces travaux avec Volume10.

Finalement, une consultation finale sur une deuxième version aura lieu en ligne, avant consultation de la Commission des études et du conseil, en vue d'une adoption du Plan stratégique en juin 2026.

Lancement des travaux du MRIB : pelletée de terre symbolique

Des discussions sont en cours avec le cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Martine Biron, pour qu'elle puisse être présente lors de l'annonce officielle de l'investissement de 51 millions du gouvernement du Québec, au début d'avril 2026.

5.7 Rapport de la direction des études

Programmes ouverts à l'HIVER 2026

Mme Chantal Provost, directrice des études, rapporte qu'au Cheminement tremplin DEC, 51 étudiantes et étudiants ont été admis à la session d'hiver 2026. Au secteur préuniversitaire, cinq programmes étaient ouverts : Sciences de la nature, Sciences humaines, Science informatique et mathématiques, Arts, lettres et communication, histoire et civilisations, pour un total de 93 personnes étudiantes admises, dont la majorité en Sciences humaines. Au secteur technique, 95 personnes étudiantes ont été admises en soins infirmiers, quelques étudiantes et étudiants en informatique (quatre) et treize Intégration multimédia. Au total, 257 personnes ont été admises sur un total de 644 demandes.

Admissions Automne 2026 - 1^{er} tour

Le premier tour des admissions pour l'automne 2026 est en cours et se terminera le 1^{er} mars prochain. Le portrait, en date d'aujourd'hui :

- 1 434 demandes;
- 863 demandes en Sciences de la nature;
- 252 demandes en Sciences humaines;
- 89 demandes en Soins infirmiers.

Certains programmes connaissent une baisse importante de demandes dont le programme informatique, soit 45 demandes. Le réseau connaît actuellement en moyenne une baisse de 30% des demandes pour ce secteur. Les programmes du pôle numérique qui sont plus touchés par les changements engendrés notamment par l'IA connaissent plus de difficultés. Certains programmes sont toutefois offerts au 2^e et 3^e tours, ces chiffres pourraient donc changer.

Plan de réussite - travaux au comité de la réussite

Le 15 janvier dernier en après-midi, à la suite de la journée institutionnelle, s'est tenue une journée pédagogique portant spécifiquement sur l'élaboration du prochain plan de réussite. Un atelier portait spécifiquement sur ce que constitue *Apprendre et enseigner en 2026-2029*. Ces réflexions ont été reprises également au comité de la réussite, qui est consulté aux fins de validation des objectifs, cibles et indicateurs du plan de réussite.

Deux événements importants

Un atelier de réflexion sur les impacts de l'intelligence artificielle pour le programme Techniques de l'informatique a réuni près de 80 personnes. À l'initiative de trois cégeps (Collège Rosemont, Cégep du Vieux-Montréal et Collège de Bois-de-Boulogne), cette demi-journée de réflexion a permis à des personnes enseignantes, des personnes conseillères pédagogiques, des directions adjointes et des partenaires reliés au secteur de l'enseignement de l'informatique au collégial, d'échanger sur les impacts de l'IA en contexte de formation technique. Une suite est envisagée en juin prochain, notamment la consultation des partenaires du marché de l'emploi et des entreprises. Ces initiatives tombent à point alors que le Collège est en pleine révision de son programme.

Un deuxième événement a eu lieu les 13 et 14 janvier dernier, soit une initiative du Pôle interordres de Montréal (PIM) intitulé *Enseigner : les enjeux de l'heure*. Six membres du personnel ont présenté leurs travaux ou ont participé à des panels de discussions, notamment sur le thème de l'IA générative en enseignement supérieur.

Trois projets de membres du personnel du Collège ont été présentés :

- la Communauté LiteraTIA, pour le partage de cas d'usage pédagogiques d'outils d'Iag;
- Un projet d'extension du logiciel d'IA-Excel, afin de favoriser l'autonomie et la confiance des personnes étudiantes;
- un partage d'une communauté de pratiques en mathématiques entre membres du personnel des milieux secondaire et collégial, afin de favoriser la transition aux études supérieures.

5.8 Rapport de la direction de la formation continue et des services aux entreprises

M. Hugo Laflamme, directeur de la direction de la formation continue et des services aux entreprises, se présente aux membres du conseil d'administration. Il informe les membres que les activités de formation ont débuté au nouveau pavillon Irma Levasseur. Les cours de francisation à temps plein, ainsi que ceux en administration et en gestion, de même que les activités du service aux entreprises, ont débuté le 9 février 2026. Les cours de francisation à temps partiel, offerts en soirée durant la semaine, ont quant à eux, débuté le 16 février 2026.

6. **Séance de huis clos** – discussion des membres du conseil sans la présence des gestionnaires et des hors-cadres

7. Clôture

Sur proposition du président, la clôture de l'assemblée est prononcée par le président d'assemblée à 19 h 50.

Anaïk Le Goff
Secrétaire générale

Sylvain Larocque
Président d'assemblée

ADOPTÉ

Secrétariat général

Suivi des dossiers de l'assemblée du conseil d'administration du 12 novembre 2025
(392^e assemblée régulière)

DOSSIER	ACTION PRISE
4.1.4 Rapport financier annuel 2024-2025	<i>La présentation PowerPoint a été corrigée à la page 6, et la version corrigée déposée dans le dossier de l'assemblée sur le portail Omnivox du Collège.</i>
4.4 Octroi de contrat pour l'acquisition d'une solution logicielle pour l'évaluation de l'enseignement - projet S25-16	<i>Le contrat a été octroyé à l'entreprise Explorance inc. et le bon de commande BON252601143 lui a été transmis le 15 décembre 2025.</i>

Secrétariat général

Suivi des dossiers de l'assemblée du conseil d'administration du 16 décembre 2025
(393^e assemblée extraordinaire)

DOSSIER	ACTION PRISE
3.2 Octroi de contrat pour le remplacement de la fenestration de l'aile S du pavillon Ignace-Bourget, ajout de ventilation et climatisation - Phase 1 aile S ouest - projet S25-09	<i>Le contrat a été octroyé à l'entreprise Procova inc. et le bon de commande BON252601500 lui a été transmis le 27 janvier 2026.</i>
3.3 Convention de bail commercial pour les locaux situés au 7260 rue Saint-Urbain, suite 200, à Montréal (Agora numérique)	<i>La convention a été signée le 18 décembre 2025 et a été transmise au ministère de l'Enseignement supérieur - Direction de l'expertise et du développement des infrastructures le 12 février 2026.</i>